



LE SERVICE DU PATRIMOINE NATUREL -SPN-

Inventorier - Gérer - Analyser - Diffuser





DE LA CONNAISSANCE À LA **CONSERVATION** DE LA NATURE

Le SPN en chiffres

75 personnes
dont 10 sont
"partagées" avec des
services de recherche
du Muséum

Plus de **50** études
ou expertises menées
chaque année

20 chapitres de la
Liste rouge nationale
produits avec l'UICN
(dont 11 en Outre-mer),
plus de 3000 espèces
évaluées

50 partenariats
avec des réseaux
naturalistes

+ 500 avis CITES
chaque année par
l'autorité scientifique

7 applications
d'acquisition et de
gestion de données
d'envergure nationale

10 inventaires
nationaux pilotés
ou co-pilotés en cours

+ 200 interventions
dans des séminaires
ou colloques chaque
année

20^{aine} de
représentations
dans des réunions
internationales
chaque année

La mission d'expertise du Muséum

Mission statutaire du Muséum, l'expertise s'inscrit dans une logique de développement durable et de conservation de la nature. Elle consiste à fournir un appui scientifique à des acteurs français et internationaux, publics ou privés, pour l'élaboration de politiques de conservation de la nature, la caractérisation de l'état de conservation d'espèces, d'habitats ou d'écosystèmes, le développement d'indicateurs, et l'évaluation de l'impact de projets ou activités nouvelles.

La principale spécificité de cette mission tient à la nécessité de conjuguer rigueur scientifique et compréhension des problématiques des demandeurs. Grâce à sa capacité à associer ces deux exigences, le Muséum est au coeur du dispositif national et des réseaux internationaux de connaissance sur la nature.

Coordonnée par la direction déléguée au développement durable, à la conservation de la nature et à l'expertise, cette mission est réalisée par le Service du Patrimoine naturel et les équipes de recherche.

Objectif

À travers son activité d'étude et d'expertise sur la biodiversité (faune, flore et habitat) et la géodiversité françaises (terre, mer, métropole et outre-mer), le SPN a pour objectif d'aider les décideurs et le public à mieux connaître notre patrimoine naturel, pour in fine, favoriser sa préservation.

Défis

Dans un contexte où les dégradations de la biodiversité sont souvent liées à un manque de connaissance, le SPN doit relever plusieurs défis : mobiliser de nombreux acteurs -naturalistes et chercheurs-, intégrer des connaissances dispersées et hétérogènes, et apporter des solutions opérationnelles pour en favoriser l'accessibilité.

Missions

Le SPN concrétise son action à travers trois missions :

- synthétiser et diffuser les informations sur le patrimoine naturel,
- conduire ou accompagner scientifiquement des grands programmes,
- évaluer l'état de la nature.



Le SPN

DIRECTION

Comité de pilotage Scientifique | Gestion et secrétariat

8 pôles thématiques

Espèces

expertise, inventaire, plan d'action, Liste rouge, espèces invasives...

Espaces

Natura 2000, ZNIEFF, base espaces protégés, zones humides, géologie...

Système d'information

applications, bases de données, SIG, logistique, web...

Connaissance

cartographie des habitats, Inventaires ABC et Carnet B...

Conservation

évaluation Natura 2000, TVB...

Marin

méthodologies, expertises habitats, IFRECOR...

Référentiels

référentiels taxonomiques

CITES

autorité scientifique CITES

QUELQUES DATES-CLÉS

1979 Première chaire d'écologie appliquée au Muséum et création du Secrétariat de la faune et de la flore (SFF), devenu Service du Patrimoine Naturel.

1994 Désignation du Muséum comme Centre national de référence pour la nature.

1995 Création de l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité (IEGB).

2002 L'article L. 411-5 du code de l'environnement confie au Muséum la responsabilité scientifique de l'Inventaire du Patrimoine Naturel.

2002 Création du département Ecologie et gestion de la biodiversité. Le SPN est alors rattaché à l'unité Inventaire et suivi de la biodiversité.

2003 Lancement du programme d'Inventaire national du Patrimoine naturel (INPN).

2005 Lancement du site internet de l'INPN (<http://inpn.mnhn.fr>).

2010 Transformation du SPN en service commun au Muséum puis rattachement à la Direction déléguée au développement durable, à la Conservation de la Nature et à l'Expertise au sein de la Direction de la Recherche, de l'Expertise et de la Valorisation (DIREV).

2011 Création du comité de pilotage scientifique.

2012 Création du comité d'orientation de l'INPN afin d'associer pleinement ministères, têtes de réseaux et associations nationales dans les évolutions futures du programme.

ORGANISATION

Le Service du Patrimoine Naturel repose sur une équipe d'environ 75 personnes, experts naturalistes, gestionnaires de projets, géomaticiens et informaticiens, qui travaillent en équipe pluridisciplinaire associant expertise et recherche et développement. Regroupées par pôles thématiques, l'organisation du service permet la réactivité importante et l'adaptation des méthodes de travail aux enjeux.

Un comité de pilotage scientifique, associant des chercheurs de l'établissement, accompagne le SPN sur le plan scientifique et favorise une coopération étroite avec les équipes de recherche. Le financement de ses missions est assuré par le Ministère en charge de l'écologie, par d'autres ministères et établissements publics, ainsi que par quelques partenariats privés.



UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE DE LA CONNAISSANCE

Le SPN travaille avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité et fournit des outils au service de la communauté naturaliste. Il se positionne ainsi dans la recherche de solutions concrètes aux questions des décideurs, jouant un rôle d'interface entre la recherche et le monde des naturalistes. Positionné sur les enjeux nationaux et internationaux, le SPN développe des outils qu'il implémente au niveau local ou régional.

À la fois producteurs de connaissance et utilisateurs

Associations
naturalistes
et Sociétés
savantes

Réseaux de
gestionnaires
d'espaces

Partenaires
institutionnels

Collectivités
territoriales
et partenaires
privés



Service du Patrimoine naturel



Recherche

Taxonomie, écologie,
biologie de la conservation,
système d'information

Au sein du Muséum

Avec d'autres établissements :
universités, CNRS, etc.

Décideurs

Ministère chargé de l'écologie

Ministère de la recherche,
Secrétariat d'état à l'Outre-mer

Collectivités territoriales
Autres partenaires publiques et privés

Utilisateurs de l'INPN

Consultation d'informations de synthèse sur le Patrimoine Naturel



CONTRIBUTION SCIENTIFIQUE AUX **GRANDS PROGRAMMES** QUELQUES EXEMPLES...

Les inventaires nationaux

Depuis 1979, à la demande du ministère chargé de l'environnement, le Muséum national d'Histoire naturelle collecte et organise des données sur la faune et la flore de France métropolitaine et des Collectivités d'outre-mer. Le SPN organise et diffuse ces données dans le cadre de l'Inventaire national du Patrimoine naturel et via l'édition d'atlas.

Référentiel taxonomique national (TAXREF)

Ce référentiel liste les noms scientifiques et vernaculaires de l'ensemble des êtres vivants signalés en France. Grâce à l'utilisation de normes communes, et en lien avec les référentiels européens et internationaux, TAXREF est l'outil indispensable pour la gestion de l'information naturaliste nationale.

Liste rouge nationale

Depuis 2007, le SPN et l'UICN se sont associés pour réaliser la liste rouge nationale des espèces menacées en France. Ils organisent également la validation des listes régionales en association avec la FCBN et la FNE.

Natura 2000 et état de conservation

Ce réseau européen de sites écologiques de conservation des habitats et des espèces couvre actuellement 12 % du territoire métropolitain. Le SPN est chargé de valider, gérer et diffuser l'information sur les sites français (terre et mer). Il est aussi en charge des bilans périodiques de l'état des habitats et espèces visés.

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Depuis 30 ans, le SPN définit le cadre méthodologique afin de garantir la cohérence nationale de ce programme. Il assure la validation et la mise à disposition de l'ensemble des informations sur les espaces abritant un patrimoine biologique remarquable aussi bien sur la partie marine que terrestre.

Trame verte et bleue (TVB)

Issu du Grenelle de l'environnement, ce programme développe un réseau écologique intégré dans l'aménagement du territoire. Le SPN contribue à sa mise en oeuvre et à la définition de critères de cohérence nationale pour les schémas qui sont élaborés à l'échelle régionale.

Référence sur les espaces protégés et Stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP)

Depuis plus de 20 ans, le SPN gère la connaissance sur les aires protégées françaises, en administrant la base de données nationale.

Le SPN assure aussi la coordination scientifique qui définit la méthodologie et produit des outils informatiques pour la gestion et le suivi de la SCAP.

Evaluation des milieux humides et aquatiques

Le SPN apporte son expertise, en particulier dans un partenariat avec l'ONEMA, pour définir des indicateurs biologiques de qualité des eaux dans les DOM et pour évaluer les fonctions des zones humides.



En savoir +

<http://inpn.mnhn.fr>



L'INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (INPN) inpn.mnhn.fr

Diffuser

Vaste programme d'inventaire pour gérer et diffuser des informations de référence sur les espèces animales et végétales actuelles et anciennes, continentales et marines, les habitats naturels, les espaces protégés et le patrimoine géologique, en métropole et en outre-mer.

En lien avec ses partenaires, le Muséum organise la gestion, la validation et la diffusion des données. C'est le fruit d'un travail continu qui associe l'État, les scientifiques, les collectivités territoriales, les naturalistes et les associations de protection de la nature en vue d'établir une synthèse sur le patrimoine naturel en France. L'INPN est le principal portail de diffusion du système d'information sur la nature et les paysages (SINP) et alimente l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB).

Gérer

Afin de gérer cette importante source d'informations, le Muséum a construit un système d'information cohérent permettant d'unifier les données à l'aide de référentiels taxonomiques, géographiques et administratifs. Chacun peut ainsi accéder à des listes d'espèces par département, par commune, par espace protégé ou par maille de 10 x 10 km.

Mutualiser

Ce système d'information permet de mutualiser au niveau national des données qui étaient jusqu'à présent dispersées. L'INPN les rend ainsi exploitables pour l'expertise et l'élaboration des stratégies de conservation du patrimoine naturel. Il contribue, de plus, à fournir des informations chiffrées à l'ONB.



L'INPN EN CHIFFRES

- + de 31 000 espèces concernées par les données de synthèse
- + de 2 680 000 données de synthèse communale
- + de 2 800 000 données de synthèse en maille 10 x 10 kilomètres
- + de 125 000 espèces et 300 000 synonymes
- + de 2 750 contours d'espaces protégés et descriptions associées
- + de 1 750 contours de sites Natura 2000 et descriptions associées
- + de 16 000 contours de ZNIEFF et descriptions associées
- + de 2 200 sites archéologiques
- + 10 référentiels d'habitats terrestres et marins et plusieurs tables de correspondance
- + 50 000 connexions par mois

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Service du Patrimoine Naturel

36 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CP 41
75231 Paris cedex 05
Tél : 01 71 21 46 35
webspn@mnhn.fr
www.mnhn.fr/spn

CONTACTS

▪ Service du Patrimoine Naturel

Directeur | Jean-Philippe SIBLET | siblet@mnhn.fr
Directeur adjoint et pôle Connaissance | Laurent PONCET | poncet@mnhn.fr
Directeur adjoint et pôle Conservation | Julien TOUROULT | touroult@mnhn.fr
Pôle Espèces | Patrick HAFFNER | haffner@mnhn.fr
Pôle Espaces | Katia HERARD | herard@mnhn.fr
Pôle Marin | Annabelle AISH | aaish@mnhn.fr
Pôle Système d'Information | Horace DA COSTA | dacosta@mnhn.fr
Pôle Référentiels | Olivier GARGOMINY | gargo@mnhn.fr
Pôle CITES | Geneviève HUMBERT | humbert@mnhn.fr

▪ Direction déléguée au développement durable, à la conservation de la nature et à l'expertise

Directeur | Vincent GRAFFIN | vgraffin@mnhn.fr